



Abomey-Calavi, le 16 janvier 2025

N° 222 -2025/UAC/VR-AA/SEOU

NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'EXAMEN SPECIAL D'ENTREE A L'UNIVERSITE (ESEU), SESSION DE MAI 2025 (A l'attention du public)

Il est organisé, à l'intention des personnes ne justifiant pas du Baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence ou en dispense par le Vice-Rectorat chargé des Affaires académiques (VR-AA), mais désireuses de poursuivre leurs études à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), un test dénommé Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU).

Le candidat à l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) choisit de passer le test dans l'une des cinq (5) options ou séries ci-après :

- L'option **A1** ou **ESEU A1** qui permet de poursuivre les études dans le domaine littéraire, artistique à la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) ou dans celui des sciences humaines à la Faculté des Sciences humaines et sociales (FASHS), les études juridiques à la Faculté de Droit et de Science politique (FADESP) ou les études économiques à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG) ;
- L'option **A2** ou **ESEU A2** qui est exclusivement ouverte aux titulaires de la Capacité en Droit, mais ne remplissant pas les conditions académiques autorisant leur inscription à l'Université (moyenne générale sur les deux (02) ans $\geq 12/20$). Cette option permet de poursuivre les études en sciences juridiques uniquement, à la FADESP ;
- L'option **B** ou **ESEU B** qui donne accès aux études universitaires scientifiques générales à la Faculté des Sciences et Techniques (FAST) ;
- L'option **C** ou **ESEU C** exclusivement ouverte aux titulaires du Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) ou du Diplôme d'Etat de Sage-femme (DESF) n'ayant pas le baccalauréat, qui permet de poursuivre les études dans le domaine littéraire, artistique à la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) ou dans celui des sciences humaines à la Faculté des Sciences humaines et sociales (FASHS), les études juridiques à la Faculté de Droit et de Science politique (FADESP), les études économiques à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG) ou les études universitaires à la Faculté des Sciences et Techniques (FAST) ;

- L'option **D** ou **ESEU D** permet de poursuivre les études dans le domaine littéraire, des langues ou de la culture à l'Institut de Langue arabe et de la Culture islamique (ILACI).

L'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) comporte deux types de composition : une phase orale éliminatoire pour les candidats des options **A1, B, C, D** et une phase écrite pour tous les candidats, dont les notes déterminent l'admission définitive.

- **L'épreuve orale**

L'épreuve orale à l'ESEU est subie uniquement par les candidats des options **A1, B, C** et **D**. L'option **A2** ne comporte pas d'épreuve ou de composition orale.

L'épreuve orale consiste en un entretien en langue française qui permet au jury d'apprécier l'expression, l'ouverture d'esprit, le niveau de culture générale, la capacité d'analyse et de synthèse chez le candidat.

L'admissibilité à l'ESEU chez les candidats des options **A1, B, C** et **D** est prononcée suite à la réussite à l'épreuve orale. Ce succès conditionne la présentation aux épreuves écrites.

L'admissibilité est valable pour deux (02) sessions consécutives (la session de l'admissibilité et celle qui suit).

- **Les épreuves écrites (03 épreuves)**

- **Pour l'option A1**

La composition écrite comporte les épreuves ci-après :

- 1- Epreuve de Français prenant la forme d'une dissertation d'ordre général ou d'une contraction de texte. Au choix du candidat, elle permet d'apprécier chez celui-ci les capacités de réflexion, de composition et le style
- 2- Epreuve de Langue vivante au choix (Anglais, Allemand ou Espagnol)
- 3- Au choix du candidat, épreuve :

- | | | |
|--|---|--------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ de Géographie ➤ d'Histoire ➤ ou de Mathématiques | } | Programme de Terminale A |
|--|---|--------------------------|

NB : Tout candidat à l'ESEU **A1**, désireux de s'inscrire en **Sciences économiques** après succès, doit avoir subi l'épreuve de **Mathématiques**.

- Pour l'option A2

- 1- Droit du travail
 - 2- Droit constitutionnel
 - 3- Droit civil
- } Programme de **Capacité en Droit**

NB : Pour être déclaré définitivement admis dans l'option **A2**, le candidat doit avoir réuni une moyenne au moins égale à **12 sur 20**.

Rappel : L'option **A2** ne comporte pas d'épreuve orale. Les candidats de cette option se présentent directement aux épreuves écrites.

- Pour l'option B

- 1- Epreuve de Français (Dissertation ou Analyse de Texte au choix)
- 2- Epreuve de Mathématiques (Programme de Terminale D)
- 3- Au choix du candidat, une épreuve :

- de Physique
 - de Chimie ou
 - de SVT (Sciences Naturelles)
- } Programme de Terminale D

- Pour l'option C

La composition écrite comporte les épreuves ci-après :

- 1- Epreuve de Français prenant la forme d'une dissertation d'ordre général ou d'une contraction de texte. Au choix du candidat, elle permet d'apprécier chez celui-ci les capacités de réflexion, de composition et le style
- 2- Epreuve d'Anglais (Programme de Terminale D)
- 3- Au choix du candidat, épreuve :

- de Géographie
 - d'Histoire
 - SVT (programme de l'ex-INMeS)
 - ou de Mathématiques
- } Programme de Terminal D

NB : Tout candidat à l'ESEU **C**, désireux de s'inscrire à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG) après succès, qui doit avoir subi l'épreuve de Mathématiques.

- **Pour l'option D**

La composition écrite comporte les épreuves ci-après :

- 1- Une épreuve de Culture Générale prenant la forme d'une dissertation sur un sujet d'ordre général ou d'une contraction de texte ;
- 2- Une épreuve de Lecture ;
- 3- Au choix du candidat, une épreuve :

- d'Histoire - Géographie
- SVT (Sciences Naturelles)
- ou de Mathématiques



Programme de Terminale A

NB : L'épreuve orale de cette option se déroule, au choix, en français ou en anglais. Cependant, **les épreuves écrites se déroulent en langue arabe.**

Peuvent faire acte de candidature pour les options **A1, A2, B et C** les personnes des deux sexes, âgées d'au moins **vingt-cinq (25) ans**, justifiant de **deux (02) années d'activités professionnelles au moins et n'étant pas candidat(e)s au Baccalauréat**. En ce qui concerne l'option **D**, peuvent faire acte de candidature, les personnes des deux sexes, âgées d'au moins **dix-huit (18) ans et justifiant d'au moins treize (13) années d'études en langue arabe.**

✚ Le dossier de candidature pour les options **A1, A2, B et C** comporte :

- 1) une demande manuscrite, datée et signée du candidat, précisant l'option dans laquelle il a choisi de composer ainsi qu'un numéro de téléphone où il est joignable ;
- 2) une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou de la fiche individuelle d'Etat-civil ;
- 3) une copie légalisée de l'attestation du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou tout autre diplôme équivalent ;
- 4) une attestation de non-inscription au Baccalauréat délivrée par l'Office du Baccalauréat ;
- 5) une attestation de travail ;
- 6) une copie légalisée du diplôme de Capacité en Droit pour les candidats de l'option **A2** ;
- 7) le récépissé de versement des frais d'inscription s'élevant à dix mille (10.000) francs CFA sur le **compte ECOBANK, UAC/ESEU n°110069706005** ;
- 8) une notice individuelle ou fiche de renseignements à retirer au Vice-Rectorat en charge des Affaires Académiques, sur présentation du récépissé de la banque. Soigneusement remplie, cette notice sera insérée dans le dossier de candidature ;
- 9) une photo d'identité récente sur support CD ROM format JPEG.

✚ Le dossier de candidature pour l'option **D** comporte :

- 1) une demande manuscrite, datée signée du candidat, précisant un numéro de téléphone où il est joignable ;
- 2) une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou de la fiche individuelle d'Etat-civil ;
- 3) une fiche de scolarité justifiant au moins treize (13) années d'étude en langue arabe ;
- 4) une attestation de non-inscription au Baccalauréat délivrée par l'Office du Baccalauréat ;
- 5) le récépissé de versement des frais d'études de dossier s'élevant à dix mille (10.000) francs CFA sur le **compte 000001044570 du Trésor Public de l'ILACI** ;
- 6) le récépissé de versement des frais d'inscription s'élevant à dix mille (10.000) francs CFA sur le **compte ECOBANK, UAC/ESEU n°110069706005** ;
- 7) une notice individuelle ou fiche de renseignements à retirer au Vice-Rectorat en charge des Affaires Académiques, sur présentation du récépissé de la banque. Soigneusement remplie, cette Notice sera insérée dans le dossier de candidature ;
- 8) une photo d'identité récente sur support CD ROM, format JPEG.

Ledit examen se déroulera sur le Campus Universitaire d'Abomey-Calavi selon le calendrier ci-après :

- **Epreuve orale** : Mercredi 14 mai 2025 à 8 heures
- **Epreuves écrites** : Vendredi 16 et samedi 17 mai 2025 à 8 heures.

Les dossiers complets doivent être déposés à partir du **lundi 3 février** jusqu'au **lundi 31 mars 2025** au Secrétariat administratif du Vice-Rectorat en charge des Affaires académiques (sis au 1^{er} étage du nouveau bâtiment du Rectorat) à Abomey-Calavi. Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

Le Vice-Recteur,
Chargé des Affaires Académiques,



Professeur Yélindo Patrick HOUESSOU